



Monsieur Jean-Pierre RAMBAUD

Président

Collectif de défense de l'hôpital de DIE

6 place de l'Hôtel de Ville

26150 DIE

Didier GUILLAUME

Sénateur de la Drôme

Président du Conseil Général

Conseiller Général du canton de Bourg-de-Péage

DG/AP/BG

Bourg-de-Péage, le mercredi 25 mars 2009

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 17 décembre 2009, vous avez souhaité me faire part, au nom du Collectif de Défense de l'Hôpital de Die, de vos plus profondes inquiétudes quant à l'avenir des hôpitaux de proximité dans le cadre du projet de loi Bachelot « Hôpital, Patients, Santé, Territoires » (HSPT).

Vous dénoncez en particulier l'absence de consultation de la Coordination Nationale, pourtant réclamée à Madame la Ministre de la Santé, et le glissement vers un « hôpital conçu comme une entreprise ».

Compte-tenu du calendrier d'examen de ce texte par le Sénat, j'ai jugé préférable d'attendre le travail de fond mené par mon groupe politique et les sénateurs membres de la commission des affaires sociales pour vous rendre compte du travail en cours.

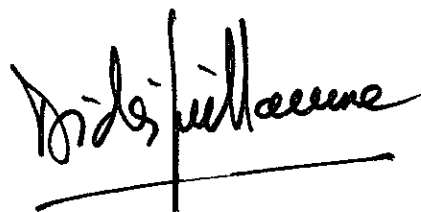
Ainsi, je vous informe que les sénateurs socialistes, constitués en groupe de travail spécifique pour ce projet de loi HSPT, ont auditionné depuis le mois de février de nombreux organismes susceptibles d'apporter un éclairage spécifique et critique sur ce texte. Ont ainsi été entendus comme vous le souhaitiez, la Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux de proximité (Mme François NEY et MM Cesbron et Dujardin) mais aussi la Caisse Nationale de Solidarité Autonomie (CNSA), des praticiens hospitaliers, des syndicats de santé, etc.

Ces auditions viennent de se terminer et vont servir de base au dépôt des amendements du groupe socialiste sur ce projet de loi. Celui-ci vient d'être examiné en première lecture à l'Assemblée Nationale. Il sera ensuite transmis au Sénat pour rapport en commission des Affaires Sociales courant avril pour un examen en séance de la Haute assemblée vraisemblablement mi-mai 2009.

Je resterai évidemment extrêmement attentif à ces débats à venir et ne manquerais pas d'être, à vos côtés, le fervent défenseur des services publics de proximité en général et de votre établissement en particulier.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

A micaleant,



Didier GUILLAUME